



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

éducation nationale : fonctionnement

Question écrite n° 74738

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les conclusions du rapport de la Cour des comptes sur la politique de la ville. Elle lui rappelle que le ministère de l'éducation nationale ayant été appelé par la Cour des comptes à communiquer ses observations sur les politiques publiques de la ville, pour ce qui concerne son administration, aucune réponse ne semble avoir été fournie par l'éducation nationale. Elle lui demande donc de l'informer des raisons de ce mutisme et de lui indiquer quels sentiments lui inspirent les conclusions de ce rapport.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74738

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1749